

CHSCT du 04 octobre 2017

## 1. Présentation du nouveau site de Martigues :

Si on peut se féliciter des nouveaux locaux qui sont une amélioration pour les personnels, le projet est conçu en partenariat avec la mairie et **le rez-de-chaussée sera dédié à un cyber espace** où nous n'avons pas pour l'heure les modalités d'organisation prévues par la mairie...

On note globalement que la réception des demandeurs d'emplois se fera donc aux premier et second niveaux. Cette situation va obliger le personnel à s'organiser pour éviter des aller-retours permanents en empruntant les escaliers ou un ascenseur.

**Pour le SNU PE PACA :** Nous sommes favorables à ce projet car il améliore les conditions de travail des collègues en étant sur un site uni localisé, mais **nous émettons des réserves et nous serons vigilants sur les points d'alertes signalés par le CHSCT (projet mairie RDC, organisation des flux d'utilisateurs...).**

**Vote pour à l'unanimité pour le projet.**

## 2. QVT : télétravail et travail de proximité

### Déclaration intersyndicale CHSCT PACA - 4 octobre 2017

« Monsieur le Président,

Nous vous avons alertés à plusieurs reprises sur les conséquences néfastes de la mise en place du matériel spécifique dédié aux télétravailleurs.

Avec comme corollaire :

**L'ordinateur portable remplace le poste fixe placé initialement,**

Il sert de ressource mutualisée pour les activités sur le site,

Avec l'obligation au télétravailleur de le rapporter.

La souplesse d'organisation que l'on pouvait escompter, d'après vos propres arguments, se transforme en véritable casse-tête pour les managers en responsabilité de la planification à savoir :

**Organiser l'activité des équipes (télétravailleurs compris),**

**Accueillir les collaborateurs en travail de proximité,**

**Garantir la dotation matérielle d'un poste informatique pour chaque agent présent sur le site,**

**Lutter contre le nomadisme.**

De fait nous relevons déjà des facteurs de risques associés :

**Dégradation des relations entre agents en raison du déficit de poste informatique.**

**Contraintes d'obligation des déplacements aller/retour du matériel en agence qui se fera ou pas selon les situations.**

**Stigmatisation des agents télétravailleurs selon les choix opérés.**

Ainsi, le télétravail qui présenté comme le point fort du dernier accord QVT se détourne de son objectif premier qui serait de concilier la vie professionnelle avec la vie personnelle.

Par conséquent nous vous alertons une nouvelle fois en vous demandant de bien vouloir prendre toutes les dispositions pour garantir la **Qualité des rapports sociaux et des relations de travail** (item nomenclature Gollac évoquant : l'intégration dans un collectif, la justice organisationnelle, les violences internes, la reconnaissance des efforts et carrière, les relations avec la hiérarchie, le soutien technique, les relations avec l'extérieur de l'entreprise) - **item qui est très clairement menacé.** »

#### **Pour le SNU PE PACA :**

Dans une période marquée par une hausse de fréquentation de nos usagers, la Direction Générale déploie à vitesse « grand V » **un dispositif qui, à terme, privera le réseau de 20% d'effectifs.**

Si les salariés sont globalement volontaires sur ce dispositif, le CHSCT a comme mission de s'assurer du suivi de ce dispositif sur le trimestre à venir et un point d'étape avec la Direction Régionale se fera dans un délai d'un mois.

**NB :** En cas de refus de télétravail, vous pouvez faire un recours et être accompagné par un Délégué du Personnel ou un Délégué Syndical SNU PACA, si besoin contactez nous !

#### **3. Plateforme Rabatau :**

Un réaménagement intérieur complet est en cours. La fin des travaux est prévu avant la fin de l'année.

Entre autres, il est prévu une amélioration acoustique notamment sur la plateforme téléphonique, mais il faut noter que ces travaux sont aussi la conséquence de la réorganisation des services.

#### **4. Direction Régionale PACA :**

Une énième restructuration des services est en cours et une visite CHSCT est prévue fin octobre.

***Le prochain CHSCT sera le 28 novembre, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en savoir plus.***

**A BIENTOT POUR UN NOUVEAU « POINT IRP » !**

**Si vous avez des questions ou souhaitez plus d'info n'hésitez pas !**

**CONTACTEZ nos élues et notre RS SNU CHSCT :**

**Murielle JARDON,XXXX et Charles BARTOLO**



**[www.snufsu-pe-paca.fr](http://www.snufsu-pe-paca.fr) / [syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr)  
75 av William Booth 13012 Marseille tél. : 04.91.43.43.22**